

## Des élus vus par des bibliothécaires...

Une version abrégée de ce texte est parue dans le n°71/72 (décembre 2013) de la revue *Bibliothèque(s)* publiée par l'ABF (Association des bibliothécaires de France)

Comment vivent des bibliothécaires au quotidien leurs relations avec les élus et leur hiérarchie administrative ? Voici un florilège subjectif qui, pour n'être pas scientifiquement représentatif n'en est pas moins hautement significatif.

### Introduction

Il ne pouvait être question de proposer un dossier sur les relations entre bibliothécaires et décideurs sans qu'affleure le vécu du terrain, aussi rugueux ou inconfortable soit-il à l'occasion. Mais pour ce faire, il n'était pas question de recourir à des témoignages signés, à la fois pour des raisons juridiques (le devoir de réserve) et aussi parce qu'il ne va pas de soit de mettre en cause, dans une revue de l'ABF, des individus ou même des collectivités.

J'ai donc recouru, comme je l'avais d'ailleurs fait pour un article sur les générations de bibliothécaires<sup>1</sup>, à un questionnaire anonyme, diffusé directement à un certain nombre de personnes avec recommandation de le disséminer, mais également publié sur Agorabib, le forum de l'ABF, avec le partenariat de la *Gazette des communes*.

J'ai reçu les réponses de 27 bibliothécaires, d'un directeur des affaires culturelles mais aucun de DGS ou DGA ni d'élus. L'explication me paraît couler de source : d'une part les bibliothécaires sont les premiers à se sentir concernés par la revue de l'ABF, d'autre part les cadres dirigeants et les élus peuvent se préoccuper de leurs relations avec l'ensemble de leur personnel, et pas seulement ceux exerçant en bibliothèque. Mais je puis témoigner qu'ils ne font pas que tarir d'éloge et j'en ai entendu se plaindre de « leur(s) » bibliothécaire(s), par exemple pour leur immobilisme, leur manque d'innovant, leur difficulté à s'insérer dans les politiques locales.

D'un point de vue méthodologique, nous ne sommes absolument pas dans le quantitatif : on ne peut tirer aucune conclusion du fait qu'une majorité des réponses expriment un malaise ou un point de vue critique. Je terminais d'ailleurs mon message par la formule « *En positif, en négatif ou en demi-teinte, lâchez-vous !* », et souhaitais très consciemment que ce questionnaire permette que s'expriment des ressentis qui nous figureraient dans aucun autre article. Cet exercice s'apparente donc à une enquête qualitative. Un des contributeurs s'est inquiété auprès de moi du caractère subjectif de ses réponses. Je lui ai répondu que cet exercice était délibérément subjectif, tant il est vrai que le vécu fait partie de la réalité.

Voici donc quelques tranches de vie bien saignantes.

### Entre souffrance et distance

Ce qui frappe c'est, osons le mot, la souffrance qui est peut être exprimée à propos des relations avec les élus. A la question « *Que vous apportent-ils ?* » quelqu'un répond simplement « *du stress et une pression inutile* » et un autre « *des ennuis et surtout des freins aux projets* ». Ces relations sont souvent décrites comme « *fatigantes* », « *plutôt mauvaises* ». Quelqu'un a le « *sentiment d'être sous la férule du Maire, d'être dépendant à tout instant d'une décision impromptue, totalement imprévisible, et envahissante.* » On cite des anecdotes tels qu'un « *conflit direct devant le public un samedi après-midi avec remise en question du règlement qui venait juste d'être approuvé* ». On fustige « *leur hypocrisie, le côté « vitrine » qui prime sur tout le reste, leur manque d'écoute pour des agents qui travaillent vraiment au service de la population* ».

Cette souffrance peut être provoquée par un heurt avec sa conscience professionnelle. Par exemple : « *Impossibilité de faire intervenir un auteur ou un conteur malgré l'existence d'un budget parce que (je cite) un auteur doit être déjà content qu'on pense à lui, il ne va pas en plus se faire rémunérer ou « Quoi, 400€ pour 45 minutes de contes ? Les conteurs vivent vraiment dans le luxe* ». ou encore : « *Certains élus souhaitent avec force construire une médiathèque dans leur commune sans réel*

---

<sup>1</sup> Lahary, Dominique, « Le fossé des générations », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2005, n° 3, p. 30-45, <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2005-03-0030-005>.

*projet scientifique, culturel, éducatif et social pour la structure et les habitants. Cela pose question quant à l'avenir de tels équipements. »*

On regrette *« l'opacité des processus décisionnels; le fait qu'ils veulent le beurre et l'argent du beurre, Le fait que la politique publique ne soit pas clairement définie et que nulle part soient explicités les liens entre les objectifs de cette politique et les moyens humains, financier, mais aussi organisationnels pour mettre en place cette politique au niveau des médiathèques »*. On juge que *« Les élus ont envie de se faire plaisir et ne sont pas souvent ouverts au dialogue »*.

Sans exprimer de souffrance, certains jugent leurs relations avec les élus *« épisodiques, distantes »*, ajoutant : *« Heureusement il y a le budget une fois par an pour se titiller en direct »*. Une personne s'exclame : *« De relations il n'y a pas ! C'est fort dommage ! »* Un autre<sup>2</sup> regrette : *« Je demande régulièrement à mon élu de nous voir . "A quoi bon, ce que tu fais et propose est bien". Le problème est que si je décide demain de me cantonner au strict minimum ce sera aussi très bien »*. Un troisième conclut : *« D'une manière générale, le "quant à soi" me paraît le 1er niveau de relation : on s'observe un peu de loin. Sans aller jusqu'à parler de méfiance réciproque, il y a toujours un a priori sur l'autre »*. Et un quatrième assure : *« En général je comprends leurs problématiques quand bien même je n'adhère pas (quand ils ne considèrent pas la bibliothèque comme un partenaire à part entière) »*.

Une personne aborde la question du temps : *« Le bibliothécaire a besoin de validation pour faire avancer ses dossiers. Le temps du décideur n'est pas celui du technicien ! »*

Cette distance peut être vécue comme positive : *« La possibilité de fonctionner assez librement finalement (avec les limites budgétaires) et de développer pas mal de projets . Leur désintérêt relatif amène à une sorte de liberté d'action qui est globalement assez appréciable. L'intérêt d'un projet n'est pas compris mais n'est pas empêché non plus. J'ai quelque fois l'impression que certains projets sont acceptés comme une "lubie" du bibliothécaire. Si on peut lui faire plaisir et que ça ne coûte pas trop, on le fait. C'est une forme de relation de confiance finalement. » « Sachant que le Maire se sert de la "vitrine bibliothèque" pour faire parler du village et de lui, on me laisse libre de mes actions »*.

Sont à l'inverse évoqués des cas classiques de mélange des genres : *« On a eu droit à tous les clichés : une élu qui se prenait pour une chef de service, qui voulait participer à toutes les réunions »*. Ce cas est plus fréquent en petite commune, comme on le voit dans l'anecdote suivante : *« Une adjointe la culture, nouvellement arrivée sur ce poste, n'arrivait pas à se positionner. Elle effectuait des tâches qui me revenaient (j'étais responsable de la bibliothèque). Deux exemples de terrain parmi d'autres : Elle exigeait de viser mes bons de commande, puis barraient des titres et en ajoutaient d'autres, au gré de ses goûts en matière de littérature ; elle a fait pression sur une personne qui devait être embauchée pour qu'elle déplace ses congés, alors que j'avais donné mon aval, puis elle a embauché une autre personne en mon absence et contre mon avis explicite, tout en lui faisant signer un contrat d'une durée très différente de celle qui avait été définie avec la DGS. »*

## **Notre besoin de reconnaissance est-il impossible à rassasier ?**

Les remarques exprimant en sentiment de non reconnaissance sont nombreuses dans les réponses au questionnaire : *« Manque de connaissances des postes en général et des métiers pouvant exister au sein d'une municipalité »* ou de *« confiance accordée au service, en tant que service compétent »* ; *« Ce sont rarement des personnes très curieuses, enclines à s'intéresser à différentes formes de culture, ils n'arrivent pas à comprendre les divers aspects du métier de bibliothécaire et donc les besoins en termes de personnes, d'espace, de moyens technique et financiers, malgré les rapports d'activité et l'impact sur 1/5 des administrés »* ; *« Je pense qu'ils ne prennent pas le temps, lors de leur arrivée à la mairie, de s'enquérir du métier de chacun. Une municipalité regroupe différents corps de métiers et nous sommes tous indispensables. Au lieu de nous laisser expliquer en quoi consiste notre métier de bibliothécaire avec ses multiples tâches, eux vont garder à l'esprit bibliothécaire égal couverture de livres et caissière »* ; *« Le métier est déconsidéré, un bibliothécaire ne sert juste qu'à prêter des ouvrages posés sur les étagères et lire des histoires aux gamins des écoles »* ; *« Ils ne connaissent pas notre travail et le rayon d'action global d'une médiathèque : culturel, social, éducationnel, sociétal, etc. Nous sommes, pour nombre d'entre eux, des caissières culturelles publiques payées à lire »* ; *« Ils n'ont aucune idée du quotidien des équipes, ils pensent qu'on devrait tout le temps être en salle, qu'une expo ne nécessite pas de boulot... et surtout qu'on coûte trop cher »* ; *« Notre professionnalisme est ignoré : trop souvent encore, surtout dans les petites*

---

<sup>2</sup> Les personnes ayant répondu ont été masculinisées pour des raisons strictement grammaticales, le dépouillement n'ayant pas tenu compte de leur genre.

*communes, les bibliothécaires de l'imaginaire collectif sont des petites mamies bénévoles, qui sont chargées de ranger des livres dans les rayons ».*

*Ces plaintes concernent tantôt les seules bibliothèques, tantôt la culture en général : « Je pense que pour beaucoup d'élus mais aussi pour les directeurs de service techniques, administratifs, la culture (et en particulier les bibliothèques) n'est pas une priorité, mais peut-être aussi parce que ce n'est pas une priorité pour la population » ; « Manque d'intérêt manifeste pour la lecture et les bibliothèques » ; « Pas important de mettre en avant la culture (alors que la majorité des enfants sont en difficulté scolaire : ils ne savent plus écrire (ni compter d'ailleurs) » ; « Manque de d'intérêt d'un élu à la culture pour sa compétence (ça arrive très souvent) ou focalisation sur un aspect de la culture, assez rarement les bibliothèques. » ; « On a l'impression que la lecture publique est perçue plutôt comme un "problème" (budgétaire...) et que la culture c'est surtout les animations organisées par la ville, la part de la médiathèque à ce niveau étant bien définie mais considérée comme de peu d'intérêt au regard du reste ».*

*Ce sentiment de non reconnaissance s'exprime porter volontiers sur la technicité : « Méconnaissance totale de notre métier et de l'administration, des normes qui l'accompagnent » ; « Souvent l'impression d'un manque de connaissance des métiers » ; « Globalement je ne pense pas que ce soit un problème de compréhension mais plus de prise en compte de la technicité des personnels » ; « Le langage est différent et le vécu aussi : le bibliothécaire a une réflexion sur la visibilité de la bibliothèque, l'accueil des publics, la médiations, la mise en avant des collections... bref des problématiques bibliothéconomiques ».*

## **Un regard critique sur les élus et cadres dirigeants**

Nombre de réponses brossent un tableau assez sombre des élus :

*« Ils ont forcément un côté clientéliste (au moins un peu), ils veulent des beaux équipements qui font plein de choses mais que ne coûtent pas cher, ils pensent à nous pour accueillir leurs pince-fesse ou l'expo de leur ami Machin (la semaine prochaine), ils sont aux ordres des associations... »*

*« Malgré le fait que la chose publique puisse rimer avec le service public que nous proposons, il semblerait que l'idée de république qui semblerait commune aux deux est parfois si loin de leurs préoccupations que, parfois, on se demande... si on est fait pour se comprendre. L'intérêt général devient différemment apprécié, dira-t-on. »*

*« Actuellement, je pense que beaucoup n'ont pas le niveau, surtout en milieu rural. »*

*« Indifférents mais respectueux de notre travail. Omniprésents et omnipotents. Méprisants et cassants ».*

*« Les bosseurs et les m'as-tu vu ? »*

*« Élu à la culture très sympa et très investi mais qui s'écrase devant le maire dès que celui-ci fait une objection. »*

*« Les élus sont généralement des « béni-oui-oui » qui n'ont pas d'autre vision que de plaire au Maire. »*

Voici une galerie de portraits :

*« L'élu « démagog » se désolidarise souvent de l'équipe municipale à laquelle il appartient (rare mais ça existe), il s'agissait d'un conseiller municipal que l'on avait rajouté à l'adjoint à la culture pour des raisons politiques. »*

*« L'élu détaché et peu présent (parfois se plaignant d'être débordé)... »*

*« L'élu « je m'en fout ». Avec lui on peut faire tout ce que l'on veut, il ne dit rien, ne pense rien et ne fréquente pas la bibliothèque. »*

*« L'élu « je sais tout ». Il connaît la bibliothèque, il connaît le public. Il décide pour vous. »*

*« L'élu « pas de vagues » qui ne veut pas entendre parler de la bibliothèque excepté en bien. Pour lui, il faut éviter les lettres de rappel et les amendes ! »*

*« L'élu « peau de vache ». Avec vous, tout est bien, il dit oui à vos propositions et derrière il insiste sur le fait que vous êtes une « fonctionnaire ingérable ». »*

*« Maire sous influence du DGS qui renie ses engagements sous des prétextes douteux ».*

*« Celui qui promet mais oublie aussi vite, celui qui a un double discours, l' élu d'opposition qui critique mais ne vient jamais à une programmation ou emprunter des documents...celui qui vient sur certains événements pour se faire voir (mais c'est rarement dans les bibliothèques ou alors il faut un gros événement...) »*

*« Le réticent, non lecteur, pas très ouverts d'esprit, qui ne voit que les dépenses et pas forcément de retour sur investissement ». »*

*« Le parachuté qui ne s'intéresse pas à sa délégation »*

*« Le trop heureux d'être là qui se mêle de tout à contretemps »*

*« Le monomane qui ne jure que par le spectacle vivant/le musée/les associations/la bibliothèque »*

*« L' élu bienveillant mais ne tenant pas à comprendre quoi que ce soit. Intéressant mais il sera incapable de défendre un projet en bureau municipal ou en commission. »*

*« L' élu méfiant à priori, essentiellement pour des raisons financières mais ne cherchant pas non plus à comprendre la dynamique d'un projet d'établissement. On pourrait le décrire avec cette phrase « oui, mais on va où avec tout ça » ou, en off « il nous emmène où, avec tous »*

*« L' élu qui n'intervient que sur un projet qu'il a proposé et qui se désintéresse de tout le reste, et l' élu sympathique, qui signe tout ce qu'on lui demande parce qu'il nous fait confiance mais ne prend pas d'initiative »*

Et finalement : *« le fait d'être un élu ne le qualifie pas comme spécialiste de la question des bibliothèques ».*

Une personne va jusqu'à écrire : *« Est-ce normal que les bibliothèques relèvent des communes ? Dans les communes, notamment rurales, a-t-on le niveau pour juger du bien-fondé de telle ou telle action ? Un petit peu comme l'école, avec des situations extrêmement différentes d'une commune à l'autre... Ce serait peut-être intéressant que les bibliothèques relèvent de l'État avec une volonté affirmée de faciliter l'accès à la culture partout. Mais je crois que l'époque ne va pas dans ce sens. Même le niveau intercommunal est insuffisant. ».* A l'inverse une autre souhaite *« rappeler aux élus que la lecture publique est du domaine de la compétence des municipalités ».*

## **L'électeur et l'utilisateur**

Le décalage ressenti porte sur deux visions supposées de la population : *« L' élu est sur un positionnement politique sur la gestion de la cité » ; « Là où le bibliothécaire réfléchit en terme de public, d'accès à la culture pour tous, l' élu parle d'électeurs... Les deux discours ne se rejoignent pas toujours » ; « Il y a dans ma ville un clientélisme qui est contraire au service public que je représente. Beaucoup de nos conflits viennent de là (l' élu souhaite privilégier un lecteur par rapport à un autre, achat de livres spécialement pour telle personne, etc.) » ; « Ils sont plus dans l'affichage ou bien aussi ce qui peut les mettre en valeur et recherche donc la reconnaissance de la population, ce qui peut se comprendre... C'est ainsi que j'ai obtenu des portiques antivol +compteurs passages, (non acceptés au budget primitif), parce que la campagne électorale battait son plein (notamment sur le thème de la sécurité) ».*

*« Le plus désagréable pour moi, ça a été de recevoir quelquefois le coup de fil de l' élu (conseiller municipal ou directement le maire dans une petite commune) suite à une rencontre avec un administré qui n'avait pas compris/accepté une réponse faite par le service. Ce mode de fonctionnement des habitants/électeurs (aller directement au plus haut niveau) et la très grande écoute des élus est parfois pesante, on ne se sent pas toujours suffisamment légitimé. »*

L'alternance peut entraîner des situations de trouble : *« dans le contexte d'un changement politique important la nouvelle Présidente avait décidé que nous devons arrêter l'activité avant d'avoir les nouvelles consignes, qui pour nous sont jamais venues » ; « Les élus ne le sont que pour une courte durée et les suivants n'assument pas toujours les choix des précédents (validation ou invalidation), ce qui amène parfois le service à avoir des difficultés à situer son action dans la durée. Fondée ou non, une décision doit s'inscrire dans le temps car elle amène d'autres trains de décisions, moins politiques mais plus fonctionnelles, sur le terrain. »*

## Qu'est-ce qu'une bibliothèque ?

Des bibliothécaires éprouvent un décalage entre l'idée qu'ils se font d'une bibliothèque même si ce n'est pas toujours la même. Quelques personnes témoignent d'une déconvenue radicale : pour l'une il est difficile de « *leur faire comprendre qu'une bibliothèque n'est pas simplement un lieu où l'on stocke des livres* », tandis qu'une autre ne relève « *pas grand-chose au total en matière de compréhension des enjeux. La lecture publique est considérée comme une chose "à part" et ce n'est que quand le lieu est utilisé en partenariat (crèches, écoles, animations...) qu'il devient un peu intéressant. D'ailleurs la meilleure image nous en est donnée par la venue des correspondants de presse* ».

Plus précisément, on se plaint que l' élu ne reconnaisse pas « *l'aspect qualitatif de nos propositions d'animation et de médiation, qui s'inscrivent souvent dans la durée mais n'attirent jamais beaucoup de monde à la fois* » ; « *Les spécificités de notre métier ne sont pas reconnues, tout est pour l'animation au détriment des collections qui passent complètement au second plan* » ; « *il est difficile de convaincre du bienfondé de poursuivre des actions culturelles* » ; « *Pour certains maires, il est très difficile de détacher l'activité médiathèque de celle du loisir* » ; « *Si je fais une bonne animation à laquelle la presse s'intéresse, ils aiment., mais si je gagne de nouveaux lecteurs, grâce au bouche à oreille en ville qui dit que les bibliothécaires sont dynamiques, au fait de l'actualité, souriantes et disponibles, ça leur passe complètement au-dessus* ».

Un collègue n'a « *pas réussi à convaincre de l'intérêt pour la bibliothèque d'être sur les nouveaux réseaux sociaux, d'une manière générale, mon élue est réfractaire aux nouvelles technologies et l'introduction de CD et de DVD dans les collections a déjà été un grand pas et je n'ai pas encore parlé des jeux vidéo* ». Deux autres soulignent la difficulté de convaincre leur élu :

- « *de ce qu'est véritablement une bibliothèque municipale, c'est-à-dire une médiathèque 3<sup>ème</sup> lieu, avec différents types de supports (ou des contenus dématérialisés), des services variés (travail avec les classes, les crèches, les associations, les partenariats avec d'autres structures culturelles pour de nombreuses animations) en plus des horaires de service public, et donc les différents types de personnes que la bibliothèque touche (bébés, élèves, chômeurs, personnes âgées) créant pas là-même du lien social, intergénérationnel, mais aussi un « intérêt » général et un épanouissement individuel*
- « *qu'une bibliothèque du 21<sup>e</sup> siècle n'est plus ce qu'elle était quand ils étaient petits. L'évolution de nos missions reste un grand mystère pour les élus qui, devant l'inflation d'actions « hors champ du livre » se raccrochent à une idée ancienne de la « lecture publique ». On s'en rend compte dans les combats pour la création d'un fonds de DVD par exemple, ou le recrutement d'un animateur multimédia, la mise en place d'ateliers d'initiation à l'informatique, etc.* »

Plusieurs remarques portent sur la visibilité que recherchent à tout prix les élus : ils « *ont besoin de manifestations voyantes pour justifier les dépenses, ce que les médiathèques ne peuvent pas systématiquement proposer.* »

Il est difficile de les convaincre « *du fait que bibliothécaire est un métier, que cela requiert des compétences et que les bibliothèques ne peuvent pas être qu'une vitrine* » ; « *de l'intérêt d'actions durables et peu visibles, comme ces animations régulières qui drainent peu de monde à la fois, mais qui trouvent un public renouvelé sur le moyen et long terme* » ; d'allouer « *un budget pour une action qui ne fera pas les gros titres des journaux* » ou encore « *qu'il n'y a pas trop d'agents dans les bibliothèques compte-tenu des missions à remplir même si elles ne sont pas visibles et "rentables" à court terme* ». Et finalement « *que la lecture (et donc les bibliothèques) est un « investissement » non quantifiable, qui ne rentre pas toujours dans les cases "rapports d'activité, statistiques" ».*

## Sacré budget !

Les questions budgétaires focalisent fréquemment la frustration : « *Il est plus facile pour les élus de dépenser le prix de trente lampadaires que d'allouer 500 € de plus pour l'animation de la bibliothèque* » ; « *Il y a l'idée que les bibliothécaires vont toujours demander plus d'argent et qu'il faut dire non en prévention, mais dès qu'il s'agit d'informatique par exemple, les lignes de crédit s'ouvrent : la technique, l'outil remplace souvent le fonds en milieu rural, par désir de progrès et complexe du milieu rural* » ; « *Les élus fonctionnent selon un pré-supposé qui est faux : l'idée, conçue dès la création de la structure, qu'une fois construite et remplie de documents, une bibliothèque fonctionne toute seule et ne doit pas coûter trop cher chaque année : le bibliothécaire est perçu comme quelqu'un qui passe son temps à demander de l'argent, pour des projets dont on ne perçoit pas souvent l'intérêt, la lecture publique n'étant pas très considérée en soi.* »

Certains ont une explication toute trouvée : « *Je connais le point de vue des élus qui se résume à : ne surtout pas augmenter les impôts* ». D'autres signalent qu'ils peinent à convaincre sur certains types de dépense : « *Je dois systématiquement justifier toutes les dépenses, du type fourniture de film plastique, cartes lecteurs, prix d'un abonnement et je n'ai toujours pas convaincu que les auteurs et les conteurs avaient le droit de vivre et d'être rémunéré pour leur travail* » ; « *il est difficile de convaincre de la nécessité de créer des emplois qualifiés ou de reconnaître les compétences et qualités des agents, notamment de catégorie C* ».

Cela va jusqu'à ce cri du cœur : « *On ne parle pas le même langage. Eux parlent finance, moi je parle de ma profession, de l'accès à la culture pour tous.* »

## **Pas touche à ma poldoc<sup>3</sup> ! ... ni à la GRH<sup>4</sup> ?**

À la question « Quel type de décision concernant la marche des bibliothèques ne relève pas selon vous des élus ? », une réponse fuse : « *Les acquisitions !* » Avec parfois des nuances : « *Le choix des collections même si une spécificité liée aux particularités de la commune peut bien évidemment faire partie de la politique d'acquisition* ». Ou des précisions : « *le droit ou non de désherber* », « *la gestion des collections, le choix des supports* », « *le choix des fournisseurs* ».

Trois répondants sont plus précis : « *Censure dans les titres de revue, voire dans les ouvrages* », dénonce l'un. Un autre signale « *un cas manifeste de censure sans vergogne (des journaux de gauche, Le Parisien qui avait sorti un article peu élogieux sur le maire, Le Canard enchaîné, Libération (qui avait relayé de l'info du Canard enchaîné) : c'était honteux, absolument anti-républicain, mais totalement assumé par son opinion, selon laquelle il est impossible "d'accepter dans ma médiathèque des torchons qui disent du mal de moi". Et l'aréopage d'élus qui assistait à la scène n'a pas bronché* » ; et un troisième : « *Un cas de censure avec un maire avec qui les relations étaient par ailleurs bonnes : sur plainte d'un habitant il m'avait fait retirer trois ouvrages érotiques dont deux d'Anaïs Nin* ».

Certains étendent cette protection aux expositions, animations, ateliers, au « *choix d'intervenants dans le cadre de la programmation culturelle* ». Mais l'autonomie est également revendiquée par quelques répondants en matière de « *gestion du personnel* » ou même de « *recrutement* » (« *idéalement, précise quelqu'un* »).

Plus généralement, « *une fois qu'une direction est donnée pour un projet, les élus n'ont pas à interférer dans le travail des techniciens pour leur dire comment faire leur travail* ». Sont exclus de leur champ d'intervention « *toutes les décisions de fonctionnement quotidien* », « *ce qui est de l'ordre fonctionnel et professionnel: organisation interne et technique des établissements, relation professionnelle avec les usagers* ».

Anecdote cocasse : « *Mon tout premier élu a essayé de m'imposer ses vues, mais cela n'a pas été difficile de lui expliquer pourquoi je ne souscrivais pas. Il s'agissait par exemple que je ne lui envoie pas de lettre de rappel à lui et sa famille, que nous n'achetions que des documents Bac + 5, dans un quartier très défavorisé. Mais c'était plus une posture qu'une intrusion* ».

Mais d'autres conviennent que « *toutes les décisions concernant la bonne marche des bibliothèques relèvent des élus* ». « *A part la gestion quotidienne ou le contrôle technique de l'État, je ne vois pas ce qui est vraiment exclu du champ de compétence des élus* ». « *Administrativement tout relève des élus, dans le cadre et les limites des règles de la fonction publique. Sur le terrain, il est clair que la politique d'acquisition ne nous est que déléguée, nous l'oublions souvent (et les élus aussi)* ». Et même : « *Les bibliothécaires ont parfois des réflexes protectionnistes, n'admettent pas facilement qu'on leur suggère une conduite à tenir (par exemple en matière de politique documentaire). Lorsque la confiance est là, l'échange et la contradiction sont toujours intéressants et propices aux évolutions* ».

Plus généralement, si quelques-uns n'attendent des élus que « *l'allocation du budget* » ou leur « *négociation* », d'autres signalent des domaines relevant incontestablement de leur responsabilité : « *les horaires d'ouverture ; les publics prioritaires ; le mobilier (ca fait partie de l'image de la ville)* » ; « *la validation des chartes graphiques des plaquettes et du site internet* ». Même si c'est avec réserve : « *Des questions comme les tarifs sont souvent le privilège des élus, ils demandent rarement leur avis ou expertise sur ce sujet aux professionnels, ce qui est dommage* ».

---

<sup>3</sup> abréviation de « politique documentaire ».

<sup>4</sup> abréviation de « gestion des ressources humaines ».

Mais beaucoup soulignent qu'il ont en charge les grandes orientations : « *les projets d'envergure* » ; « *la place qu'ils souhaitent faire tenir à la médiathèque dans la politique culturelle globale du territoire, et les choix partenariaux qui en découlent* » ; « les priorités en termes de publics à desservir, les programmations d'équipements, les grands projets culturels ».

Plusieurs abordent ici la question des publics en assignant aux élus « *l'orientation des actions sur tel ou tel acteur/public du territoire* » ; « *la ligne d'horizon, l'objectif (bibliothèque pour tous ou pour un public averti par exemple) et la décision de doter cet objectif de moyens d'action ou non* » ; le fait « *d'axer la politique culturelle vers tel ou tel objectif et telle catégorie de population* » ; et finalement : « *le choix d'une direction d'équipement qui comprend la commande politique et est seul en charge de la faire appliquer dans sa bibliothèque* ».

## **Le rôle respectif des professionnels et des élus**

Si une personne revendique globalement d'apporter aux élus « *la compréhension d'un domaine qui leur est souvent étranger, que ce soit la lecture ou le monde des bibliothèques, la connaissance d'un métier et surtout du terrain* » et une autre « *Un service public qui fasse honneur à une certaine idée de la gestion de l'intérêt des habitants, et donc, à ce qu'il est censé représenter (lui, l'élu)* », la plupart des réponses identifient l'un ou l'autre de ces deux registres : la stratégie ou la technique, certains abordant les deux.

D'un côté : « *Expertise technique, informations et analyses, bilans, rapports, plans d'action, les aspects techniques de notre métiers.* » ; « *Un apport professionnel et éclairé sur les enjeux des métiers du livre* » ; « *Ma technicité et mon savoir-faire. Concrètement, une compréhension des enjeux de la structure et du service, une amélioration des services rendus par sa collectivité* ».

De l'autre : « *Une expertise sur le métier, une vision des missions envisageables/souhaitables de la bibliothèque sur le territoire* » ; « *Montrer que l'action des bibliothèques se mesure dans la durée, souligner les aspects qualitatifs qui ne se mesurent pas toujours en chiffres* » ; « *Le sens de mon action, une remontée de besoins même non exprimés par la population (exemple : implantation d'équipements de quartiers)* ».

On pense fournir aux élus « *Un meilleur service et donc une meilleure satisfaction des usagers et donc des électeurs* » ; « *Une garantie technique et professionnelle, des projets « clés en main » de services à la population qu'il peut récupérer sans problème* » ; « *Expertise métier, éléments de comparaison pour aide à la décision mais aussi leur permettre le débat, la réflexion* ».

Une personne « *tente de convaincre l'élu qu'une médiathèque dans une petite commune ou intercommunalité est le seul service public culturel en mesure d'offrir aux habitants la possibilité de construire et de respecter leur(s) identité(s) culturelle(s) et leur dignité* ». Une autre entend « *démontrer l'importance d'un lieu culturel fédérateur au sein de la commune comme peut l'être la bibliothèque lors des animations en partenariat avec d'autres associations de la commune ou de la communauté de communes* ».

On observe un curieux parallélisme quand une personne pense que les professionnels apportent aux élus la « *connaissance du terrain (personnel, attentes des usagers, contraintes)* », quand une autre pense que ce sont les élus qui apportent aux personnels « *leur connaissance du terrain* » en prenant l'exemple de « *l'étude de la mise en réseau des bibliothèques de la communauté de communes* ».

Le rôle respectif des uns et des autres est clairement revendiqué dans deux réponses : « *Le fonctionnement d'une médiathèque ainsi que l'ensemble des missions et actions menées devraient théoriquement totalement dépendre de la décision des élus mais ces derniers doivent solliciter l'avis des professionnels afin d'en mesurer la pertinence et l'efficacité.* » ; « *Les professionnels de bibliothèques proposent des plans d'action et les budgets s'y afférant et les élus arbitrent et expliquent les raisons de leur arbitrage ! Ils doivent également participer à certaines réflexions* ». Mais chacun doit jouer son rôle selon un répondant ; « *Le bibliothécaire doit apporter des éléments tangibles qui favorisent la prise de décisions* ».

Un répondant manie le paradoxe quand il explique que les élus peuvent apporter « *une vision avec du recul, le rappel des objectifs, une façon de replacer les bibliothèques à la dernière place, qui oblige à se dépasser pour se faire entendre* ». D'autres en attendent une « *vision globale du territoire* », « *une vision globale et des préoccupations d'ensemble sur les affaires locales* », « *la possibilité d'être force de proposition dans la politique locale, une fructueuse confrontation de points de vue* », « *un soutien dans la défense des intérêts des bibliothèques et par là des usagers* » ou « *un soutien dans les moments délicats (conseil municipal) ; quand l'élu est un "bon" politique, une mise en perspective, il a un recul que nous n'avons pas toujours* ».

## Compréhension et expériences positives

Plusieurs personnes disent chacune à l'heure manière comprendre les élus : « *Je les comprends tout à fait, mais ils ne fonctionnent pas vraiment comme nous. Ils n'ont pas du tout les mêmes objectifs* » ; « *Je ne crois pas comprendre difficilement les élus. Je sais que nous ne parlons pas de la même place, que nous n'avons pas le même rôle* » ; « *Je peux ne pas adhérer à un propos mais parfaitement comprendre pourquoi tel élu aura tel propos dans telle situation* » ; « *Les élus sont des gens comme les autres, surtout en milieu rural, avec l'envie de faire des choses pour une commune, mais parfois pas les outils ni le temps d'approfondir les sujets. Ils ne sont souvent pas à l'aise avec ce qui représente la culture. Ils peuvent parfois prendre des décisions ou avoir des idées basées sur des représentations de ce que doit être une bibliothèque et il est difficile de les faire changer d'avis, parfois par fierté. Ce sont simplement des humains, avec un peu plus de responsabilités que les autres. Je les comprends, en général* » ; « *Pas de souci pour les comprendre, ils ont des postes très difficiles. Ils sont entre les élus et le terrain et doivent impulser, diriger, décider* ».

« *Les élus peuvent apporter leur contribution et leur efficacité en termes de management et de dynamique d'équipe, en affichant des orientations et priorités et en venant soutenir certaines actions dans et hors les médiathèques* » ou « *une meilleure compréhension de l'insertion d'une bibliothèque dans une politique globale, c'est-à-dire non seulement culturelle, mais aussi urbaine, budgétaire, sociale, etc.* »

Des expériences positives sont relatées :

« *Un élu plutôt jeune et investi), il y avait de réels échanges et feedback, ce qui était très stimulant et encourageant !* »

« *Un élu qui s'était battu pour la construction de la médiathèque mais qui n'a pas souhaité se représenter dès que le projet a été sur les rails. Toute la collaboration d'avant la construction était formidable : dialogue, compréhension mutuelle et réactivité de sa part !* »

« *L'adjoint à la culture a bien soutenu un projet de service compliqué, par rapport au maire comme par rapport aux syndicats* »

« *Un Maire adjoint dont la détermination a permis le développement de la bibliothèque* ».

« *Une vice-présidente porteuse des enjeux sociaux de la lecture publique* ».

Mais les occasions événementielles sont aussi à mettre à profit : « *Le maire cite souvent nos actions petite enfance* ».

« *J'ai eu des expériences positives dans les temps plus anciens, en particulier dans des municipalités communistes, où la lecture semblait un enjeu culturel majeur. Avec le dernier élu de ma carrière, qui avait bien saisi certains enjeux de la BDP* »

« *J'ai la chance inouïe d'avoir un Président de Conseil général qui connaît le métier de bibliothécaire et qui reste très attentif à ses évolutions. La culture est au cœur des politiques départementales et il encourage la transversalité entre tous les services. Bien évidemment, les budgets de la Médiathèque départementale baissent chaque année mais néanmoins, nous pouvons continuer à mener une politique ambitieuse de développement de l'action culturelle de proximité et de lecture publique avec l'ensemble des médiathèques du réseau, les collèges, les maisons de retraite ainsi qu'avec l'ensemble des partenaires culturels du département. J'apprécie la confiance qu'il porte en nos actions ainsi et surtout que la totale liberté qu'il laisse à notre équipe pour mener à bien nos missions.* »

« *Création d'un pôle multimédia, création du site internet de la ville, l'élu s'est laissé convaincre aisément sur l'opportunité pour sa ville de faire cette dépense. Le groupe de travail composé de la commission culture a été entendu.* »

« *Lorsqu'il s'était agi de créer la bibliothèque : très bonne écoute des élus* ».

« *Lors des anniversaires de la médiathèque, notre élu n'hésite pas à venir remettre des cadeaux à nos bénévoles pour les remercier de vive voix de leur engagement, de même lors des repas de fin d'année, les bénévoles sont toujours conviées au même titre que les salariés pour un repas. Un petit mot à l'attention de l'équipe est toujours glissé dans son discours de bienvenue.* »

« *Travailler en relation directe avec l'élu en charge de la bibliothèque (qui s'impliquait de très près dans le fonctionnement du service) m'a aidée à mieux m'approprier ma place : en effet, j'ai appris à négocier, à m'adapter, à argumenter au-delà du jargon professionnel, à échanger des points de vue. Une confiance mutuelle s'est installée, y compris en cas de désaccord sur certains points.* »

Complétons ici la galerie de portraits commencée plus haut :

*« L'élue impliquée attentive qui est dans l'échange et le soutien quand nécessaire, au moment du budget, notamment, l'élue le plus fréquemment rencontré en 30 ans ».*

*« L'élue « ma bibliothèque, mon joujou ». Il montre « sa » bibliothèque à tous ces visiteurs, a des exigences sur les horaires mais donne du budget...et parfois du personnel. - Maire sous influence du DGS qui renie ses engagements sous des prétextes douteux. »*

*« L'élue optimiste et dynamique. »*

*« Les adeptes qui veulent en contrepartie une image positive du village par le biais des actions en bibliothèque. »*

*Les élus confiants et convaincus, qui se disent que le fonctionnement d'une bibliothèque c'est aussi de la formation et des compétences et qui recrutent en fonction de ça et qui du coup vous font confiance et ont envie que la bibliothèque marche parce qu'ils sont convaincu de leur nécessité et les élus non convaincus mais qui finalement se rendent compte que ça leur fait une belle pub, qui finalement s'approprient un peu ou beaucoup l'objet, vu que c'est une belle pub. »*

Voici deux hommages à signaler : *« ils nous obligent à la rigueur, poussent à développer les argumentations au-delà des aspects purement techniques »* et *« ils peuvent nous obliger à nous mettre davantage à la place de l'usager ».*

## **Rencontrer, communiquer**

Pour que le courant passe, il faut se rencontrer. Comment cela se passe-t-il ? Il y a les extrêmes : *« Jamais, ils sont non lecteurs. C'est à moi de demander à les voir »* ; *« Nous souffrons d'une grave réunionite mais nous finissons humiliés ou méprisés. Ou alors, on nous louange pour mieux nous contraindre par la suite ».*

En milieu rural, les choses peuvent être plus faciles : *« je suis en relation avec eux toutes les semaines. Je fais 9 à 10 expositions par an et les sollicite à chaque fois, pour un petit vernissage. »* ; *« La communication est permanente. Les élus sont accessibles, on peut leur demander un rendez-vous en dehors des sempiternels comités de pilotage ou commissions ».*

Certains bénéficient de rencontres régulières : tous les mois ou deux mois. *« J'ai même connu une élue qui venait me voir quasi hebdomadairement en toute sympathie et m'encourageait dans les projets.. »*

Il y a aussi la commission culturelle auquel le responsable de bibliothèque peut être invité. :*« J'ai apprécié à la suite d'un Projet de service mené avec les équipes, la proposition qui m'était faite par le Maire de présenter en commission, les différents scénarios d'évolution du Réseau des bibliothèques dans une commune où le personnel était nombreux mais les infrastructures très sérieusement défectueuses (en dessous des moyennes nationales), car là, il y avait eu débat avec tous les élus, occasion de faire passer des informations et d'en recevoir. »*

Ou la réunion de travail mêlant élus et fonctionnaires : *« En direct avec une ou deux personnes de la commission, plus intéressées que les autres, de préférence dans la médiathèque de façon à pouvoir visualiser rapidement un projet, et, souvent en présence d'un administratif (DGS ou responsable finances, voire chef des services techniques) pour lever immédiatement des barrières techniques ou administratives à chaud. Ceci est possible, ceci n'est pas possible. Indispensable ».*

Mais les occasions événementielles sont aussi à mettre à profit : *« pots conviviaux, inaugurations »* ; *« événements municipaux publics ».* Et le volontarisme peut aider : *« j'ai toujours, tout au long de ma carrière rencontré nombre d'élus... et je me suis toujours efforcé de provoquer cette relation »* ; *« J'utilise consciemment tous les biais possible pour avoir des occasions de rencontre de temps à autre sinon l'administration fait écran ».*

Tandis qu'une autre personne précise : *« Il faut avoir du temps pour les impliquer dans les différents choix en leur expliquant correctement les tenants et les aboutissants. Il faut une bonne volonté de part et d'autre : de la part de l'élue pour écouter à propos d'un sujet où il n'est pas forcément à l'aise, et de la part du bibliothécaire pour trouver ce qui peut intéresser l'élue, ce qui va être parlant pour lui ».*

Et le contact direct est plébiscité par la plupart des personnes ayant répondu au questionnaire : *« A l'oral, en face à face. Avec démonstration à la clé lors d'une présentation de projet ! L'écrit n'a de poids et de sens que s'il vient valider une discussion orale ».*

Finissons par cette anecdote :

*« Je crois qu'on est parfois trop techniques. Il faut aussi être concret et humain. Par exemple, j'ai une fois conclu une présentation de l'activité de la bibliothèque en commission culture par un livre coup de cœur : au lieu de leur parler budget d'acquisition et valorisation des collections, j'ai passé 5 mn à présenter De la pluie. Une manière de traduire en acte le quotidien d'une bibliothèque pour certains qui n'y mettaient jamais les pieds. Ça avait bien plu. »*